

**Cher(e) Collègue,**

**J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil municipal se réunira en séance ordinaire lundi 21 novembre 2022 à 20h30, salle du conseil municipal.**

La séance sera retransmise en direct au lien programmé suivant :  
<https://youtu.be/cZ2jAzwEOGE>

Pour information : depuis le 1<sup>er</sup> août 2022, les règles dérogatoires mises en place depuis avril 2020 pour s'adapter aux contraintes liées à l'épidémie de la Covid 19, ne s'appliquent plus.

**ORDRE DU JOUR :**

1	G LEFEUVRE	Administration générale. Approbation du procès-verbal du 17 octobre 2022
2	G.LEFEUVRE	Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Maire par délégation de l'article L2122-22 du C.G.C.T.
3	V POINTIER	Finances – Décision modificative n°3
4	F PIERRE	Finances/Communication – Insertions publicitaires AMI : fixation des tarifs
5	L TORTELLIER	Vie associative - Convention avec l'association « La Malle théâtre »
6	L.TORTELLIER	Vie associative – convention avec l'association AMHV : avenant
7	L.TORTELLIER	Vie associative – subventions aux associations : versement des reliquats
8	L.TORTELLIER	Vie associative - Photofolie 2022 : attribution de prix
9	G LEFEUVRE	Urbanisme – Zac de la Vigne –tranche 3/phase 4 « La Réauté » : Modification du cahier des charges de cession de terrain
10	G LEFEUVRE	RPQS eau du bassin rennais : présentation
11	V POINTIER	SDE / rapport d'activités : présentation
12	Adjoints	Rennes Métropole / rapport d'activités : présentation

Informations

Veuillez croire, Cher(e) Collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Le Maire,

Gaël LEFEUVRE